

VOITURETTE Electrique Boite Automatique (Mise à Disposition à Annonay)

Mobilite 07 - 26

[Voir les autres services \(57\)](#)

Périmètre : Annonay (07)

Présentation du service

Mise à disposition d'une pour l'accès à l'emploi, la formation ou la recherche d'un emploi, afin de compenser les zones géographiques montagneuses et/ou peu denses mal desservie par les transports en commun ou d'horaires inadaptés.

Ce service répond aux besoins

 MOBILITÉ • Louer ou acheter un véhicule

Type de service

Aide materielle

Description du service

Mise à disposition d'une voiture pour des distances supérieures à 40 km/jour

aller retour pour des prêts de 15 jours renouvelables, assurance comprise.

La durée du prêt :

Contact

Mobilité 07-26

 04 75 49 29 40

 prescription@mobilite07-26.fr

Informations clés

 **Ce service est cumulable avec d'autres dispositifs**

 **Frais à charge du bénéficiaire**

Frais à charge

Adhésion : 5 € Participation : 5€ par jour Caution de mise à disposition de 155€ (en chèque ou en espèces).

Fréquence et horaires

Toute l'année

Accueil

En présentiel • 6 Allée Nicolas Copernic MISSION LOCALE : 04 75 67 05 07,
07100 Annonay

Partager ce service

 <https://dora.fabrique.social.gouv.fr/services/mobilite-07-26-voit...>

[↓ Télécharger en PDF](#)

Qui peut bénéficier de ce service ? ^

Le public concerné

- Tout le monde

Les critères d'admission

- Etre adressé.e par un prescripteur partenaire
- Demande adressée par un travailleur social
- Etre en difficulté sur l'accès aux moyens de déplacements

Les pré-requis, compétences

- Aucun

Comment mobiliser ce service ? ^

Les démarches à réaliser

Pour les accompagnateurs

- Envoyer un mail
- Envoyer un mail avec la fiche de liaison

Pour les bénéficiaires

- Non renseigné

Les documents à fournir

Documents à compléter

- <http://www.plateformemobilite-ra.fr/individuel/locami.html>

Justificatifs à fournir

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pièce d'identité en cours de validité
- Contrat de travail / mission intérim / formation
- Permis de conduire AM (pour les personnes nées après le 01-01-1988).